

nage, le sieur Danton, que celui-ci légua à la ville de Lyon une somme importante pour édifier, au lieu et place de la pompe exécrée, une fontaine monumentale qui, dit-il expressément, *permettra aux habitants du quartier de s'approvisionner, à toute heure du jour, d'eau jaillissante.*

La ville accepta le legs, mais n'accomplit pas immédiatement la condition. Elle remplaça tout d'abord la pompe par une fontaine de commerce, qui finissait de se rouiller, il y a quelque trente ans, sur l'une des places de Vaise. Puis, un préfet du second Empire, songeant à la somme laissée sans emploi et déjà grossie d'intérêts réjouissants, eut l'idée, toute préfectorale, de s'en servir pour construire un monument à la gloire de son prédécesseur.

L'idée d'élever une fontaine au préfet Vaisse pouvait se justifier. Il avait doté la ville de sa première distribution d'eau, et poussé le sentiment exquis de la propreté jusqu'à obliger la Compagnie à filtrer scrupuleusement le liquide destiné à l'arrosage de nos quais et aux chasses de nos égouts. Mais, si l'idée était bonne, le programme manqua de netteté. Entre la crainte de commettre un haut fonctionnaire avec des tritons et celle des revendications des héritiers Danton, les bureaux de l'étiquette et du contentieux réunis imaginèrent un monument mixte, poivre et sel. Le préfet occuperait le centre d'une plateforme sur un piédestal sec, et quatre fontaines orneraient le pourtour, à distance respectueuse, le tout ne formant, bien entendu, qu'un monument unique, grâce à l'exhaussement de la plateforme au-dessus de la place.

*
* *